

Le mot du Maire du 2 novembre 2015

Chères Warlusiennes, Chers Warlusiens,

Les Elections régionales :

Les élections régionales auront lieu le 6 et 13 décembre prochain. A cette occasion nous élirons le conseil régional de la future grande Région NORD PAS DE CALAIS PICARDIE, conseil qui comprend 169 représentants. Son siège sera à Lille.

Cette élection, comme les autres, est très importante car c'est la Région qui a une partie des clés de l'économie.

La Bibliothèque :

Je vous rappelle que nous avons la chance d'avoir une équipe de bénévoles compétents qui a mis sur pied une bibliothèque de qualité, qu'elle est ouverte les mardi et vendredi de 16h15 à 17h45 et le premier samedi de chaque mois de 10h30 à 12h00.

Elle est dotée de nombreux ouvrages très divers et variés. Il y en a pour tous les goûts. N'hésitez pas à la tester.

Le Pass permis Citoyen :

Le conseil Départemental a décidé la mise en place du Pass permis Citoyen. Ce dispositif permet à chaque jeune de 18 et 19 ans de percevoir une aide de 600 € s'il remplit les conditions rappelées dans le document ci-joint. Cette aide est subordonnée à la réalisation de 70 heures de contribution citoyenne.

Kiné :

Nous avons eu le plaisir d'avoir l'ouverture d'un cabinet de kinésithérapeute à Warluis. Il est tenu par Madame Claire DOLIGE et se situe au 1 bis route Nationale à Warluis.

Les travaux des agents techniques et des écoles :

Il vous arrive de croiser dans Warluis nos agents techniques (4 agents) au cours de leur journée de travail.

Comme vous avez pu le constater notre équipe assure l'entretien courant de la commune (taille, tonte, balayage, traitement). Elle participe aussi à son embellissement (fleurs, parterres, etc) et assure les travaux courants à la mairie, dans les écoles et sur les routes. Grâce à eux notre village est bien entretenu et est agréable.

Quant à notre équipe école (4 agents) c'est elle qui assure l'aide en classe, l'entretien des bâtiments scolaires, la préparation et la surveillance à la cantine ainsi que la garderie et les TAP. Bref ces personnes ont beaucoup d'occupations et apportent chaleur et bienveillance aux enfants scolarisés.

Stationnement :

Il est interdit de stationner sur les trottoirs notamment aux abords de la boulangerie. Ces stationnements abusifs sont perturbants pour les piétons et pour les autres automobiles, aussi je vous demande d'avoir du civisme et de vous stationner route Nationale où il y a largement la place.

Toujours au sujet du stationnement et de la réglementation je constate un incivisme grandissant aux abords de l'école. En effet plusieurs voitures se garent à des endroits interdits ce qui a pour effet de gêner le car scolaire et surtout de mettre en danger la vie de nos enfants. Aussi je vous demande d'utiliser les places disponibles tant dans la rue des Ecoles que dans la rue de l'Eglise, la marche à pied ne nuit pas à la santé...

Dans le cas contraire, je serai amené à faire placer des avertissements sur le pare-brise des véhicules contrevenants. Si malgré tout, cet état de faits devait se poursuivre, nous serions amenés à demander l'intervention de la gendarmerie pour verbalisation.

Téléthon :

Le Téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre prochain. Je pense que comme tous les ans cette manifestation sera un grand succès et permettra aux uns et aux autres de vivre un bon moment de convivialité.

Bonne Nouvelle :

Le SE 60 nous a confirmé que les travaux concernant le changement des candélabres ancienne route de Paris, place des comtes, rue de l'orme allait débuter dans la 2^{ème} quinzaine de novembre. Enfin on y verra clair dans le quartier....

Au plaisir de vous retrouver pour la cérémonie du 11 novembre

Christophe de Ponton d'Amécourt

Maire de Warluis.